

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 décembre 2025

Rapport de l'Onape

Les derniers travaux et chiffres de référence sur l'accueil des jeunes enfants



Un an après le lancement du Service public de la petite enfance, l'Observatoire national de la petite enfance publie [son rapport annuel](#) sur [caf.fr](#). Piloté par la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), en partenariat avec plusieurs institutions productrices de statistiques publiques, il dresse un état des lieux de l'accueil du jeune enfant.

Combien de places d'accueil sont disponibles dans les crèches et auprès des assistantes maternelles ? Quelle est la proportion d'enfants de moins de 3 ans accueillis ? A quel mode d'accueil les familles confient-elles leurs enfants ? [L'Onape](#) livre les données de référence dans son dernier rapport, composé de 15 fiches sur quatre thématiques : le portrait démographique des enfants, les usages des modes d'accueil par les familles, l'offre d'accueil formel et les financements.

Les nouveautés 2025

Le rapport se penche sur les enjeux du métier des professionnels de la petite enfance avec... :

- les résultats complets de l'enquête réalisée en décembre 2024 sur les besoins de professionnels en crèches, avec les chiffres par département, les emplois concernés, les raisons des absences et leur durée ;
- deux études sur le travail au quotidien des professionnels des crèches, l'une issue d'une recherche ethnographique relative au déroulement des journées et à l'articulation entre l'activité des enfants et celle des **professionnels**, et la seconde qui se penche sur les spécificités de l'activité dans les modes d'accueil ponctuel (haltes-garderies) ;

... et le quotidien et vécu des familles :

- une présentation de la réforme du CMG de septembre 2025 pour les familles utilisant les services d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile ;
- la synthèse de deux études de la Drees, issues de l'enquête Modes de garde et d'accueil, pour mieux comprendre l'univers familial des enfants : sur le recours aux solidarités familiales des familles monoparentales et l'investissement parental des pères deux ans après la naissance de leur enfant.

Enfin, une fiche inédite sur les coûts de revient des crèches financées par la Prestation de service unique (Psu) vient objectiver la connaissance du modèle économique des crèches selon le type d'accueil et de gestionnaire.

La confirmation des tendances

- 661 000 bébés sont nés en France en 2024, soit 2,8% de moins qu'en 2023. Ce point historiquement bas est lié principalement au recul de la fécondité, avec un indice de 1,62 enfant par femme en 2024, contre 1,92 en 2016.
- En 2023, 1 306 600 places d'accueil sont proposées aux familles, soit une baisse de 0,6 % par rapport à 2022. Le taux de couverture s'établit à 60,9 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit une hausse de 1,4 point par rapport à 2022 dans un contexte de baisse des naissances et du nombre d'enfants de moins de 3 ans.
- Entre 2022 et 2023, le taux de couverture progresse dans les zones les moins bien dotées, réduisant ainsi les inégalités territoriales. Le nombre de places d'accueil disponibles et le taux de couverture seront accessibles sur le portail [OpenData](#) de la Cnaf, avec une nouvelle interface de datavisualisation, en début d'année 2026.
- Les assistantes maternelles restent l'offre principale d'accueil formel et sont 218 000 à accueillir un enfant de moins de trois ans en 2024, mais le nombre de places offertes continue à diminuer du fait de la baisse des effectifs de professionnelles, de 4,1% par rapport à 2023.
- L'offre d'accueil en crèches progresse, portée par les créations de places dans les micro-crèches financées par la Paje, dont le nombre a augmenté de près de 9,9 % en 2024.
- La scolarisation à l'âge de 2 ans est en diminution constante depuis la rentrée 2017. A la rentrée 2024, le nombre d'enfants concernés a baissé de 4,2 % par rapport à 2023. Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans atteint 9,2 %.
- Les dépenses publiques consacrées à l'accueil des jeunes enfants progressent de 4,8 % en 2024 et s'élèvent à 17,5 milliards d'euros. Les 2/3 sont financés par les Caf, aux côtés des collectivités locales et de l'Etat. Cette proportion varie fortement selon le mode d'accueil considéré.



Pour télécharger l'ensemble du rapport « [L'accueil des jeunes enfants. Edition 2025](#) » de l'Onape, rendez-vous dans l'espace Professionnels/Etudes et international sur [caf.fr](#)

L'Observatoire national de la petite enfance

Piloté par la Cnaf, l'Observatoire national de la petite enfance (Onape) associe l'ensemble des services statistiques et d'études des institutions impliquées dans l'analyse des politiques de la petite enfance : la Drees, l'Urssaf Caisse nationale, l'Insee, le ministère de l'Education nationale et la Mutualité sociale agricole.

[La présentation de l'Onape et ses rapports](#) sont en ligne dans l'espace Professionnels sur [caf.fr](#)

Nouveau : la rubrique *Vie de l'observatoire* recense l'ensemble des recherches en cours réalisées ou soutenues par les partenaires de l'Onape.

Contact Presse

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90

Julien PRADINES - 06 15 95 78 79

presse@cnaf.fr

Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](#)

La Cnaf et les 101 Caf, à chaque étape de la vie

Les 101 Caf accompagnent les enfants, les jeunes et les familles et contribuent à la cohésion sociale par le versement des prestations de solidarité et des aides au logement. Chaque mois, elles conseillent et soutiennent ainsi 13,5 millions d'allocataires représentant 32 millions de bénéficiaires, soit près d'1 habitant sur 2. Aux côtés des élus et acteurs de terrain, elles contribuent également à développer des équipements pour toutes les familles et à réduire les inégalités territoriales.